



# Les politiques d'aménagement des espaces sportifs de proximité au prisme du « genre »



Par Grégoire Quelain - Géographe, cartographe indépendant

## Introduction : Géographies

---

- Mon cadre : géographie indépendante et féministe
- Ma spécialisation : espaces sportifs et violences

*« Nos villes sont un patriarcat écrit dans la pierre,  
la brique, le verre et le béton »*

Jane **DARKE**, 1996





# Enjeux de la prise en compte de la variable « genre » dans les politiques d'aménagement des espaces sportifs de proximité

1 L'espace public, pensé et construit par et pour les hommes ?

2 Aménagements sportifs et question de genre

3 Expérimentations : bonnes pratiques, pistes et réflexions



## 1 LE MYTHE DE LA DIFFÉRENCE SEXUELLE



2 classes (masculine/féminine) sont socialement établies et strictement opposées selon **un critère unique** (un sexe biologique)

C'EST UNE **FILLE**  
C'EST UN **GARÇON**

Tout être humain est **assigné** à l'une de ces deux « **classes sexuelles** » selon l'identification de ses caractères sexuels (ceux jugés dominants)

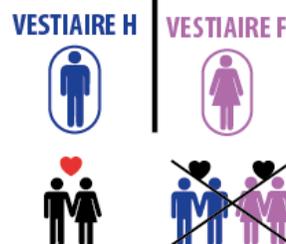


Ces deux classes sexuelles sont **associées** à **des valeurs opposées** : la classe masculine est présentée comme naturellement dominante ; la classe féminine comme négation du masculin.

## 2 L'INCORPORATION DE LA DIFFÉRENCE



Les institutions diffusent et normalisent ces deux classes sexuelles et leurs valeurs différentielles :



- **Binarité.** On est soit homme, soit femme.
- **Hierarchie.** L'homme a une maîtrise technique et spatiale, la femme est associée au domaine privé
- **Complémentarité.** La sexualité ne peut être qu'un homme avec une femme

## 3 ACCEPTER LE GENRE



Réfuter la **validité scientifique** du concept de sexe/genre et **démontrer sa construction sociale** n'a pas (encore) permis d'éliminer les rapports de sexe/genre\*



- Accepter le système sexe/genre est le seul moyen d'être **reconnu** comme membre de la société (patriarcale)
- **Mise en scène** de sa féminité/masculinité afin de confirmer publiquement son sexe/genre (assigné)

## 4 LA DOMINATION MASCULINE COMME NORME

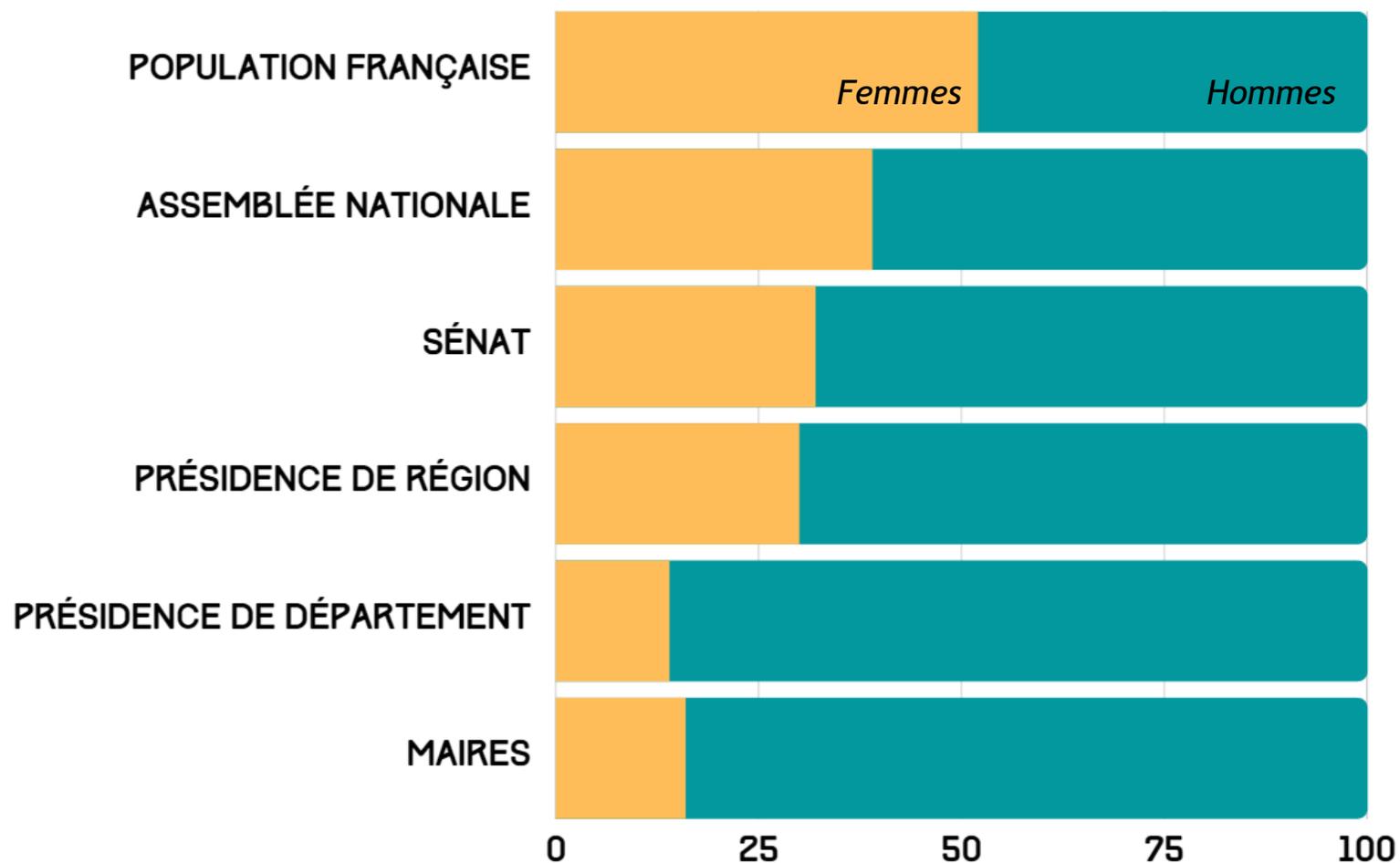


· **Violence masculine** tolérée voire encouragée



· **Garantie pour les hommes de conserver leur pouvoir** (une femme ne peut avoir autorité)

## Des politiques d'aménagement et d'urbanisme majoritairement décidées par des hommes



Répartition femmes/hommes (en %) au sein des institutions françaises en 2021

→ Les **délégation** à l'urbanisme et à l'aménagement urbain **des collectivités territoriales** sont majoritairement occupées par des **hommes**. Idem pour le poste relatif aux finances.

→ **90 %** des postes de direction des plus grands **cabinets d'architecture** sont occupés par des hommes

→ Seules **3** femmes ont remporté le **Grand Prix de l'Urbanisme** depuis 1989 (et la 1ère, Paola Vigano, seulement en 2013)

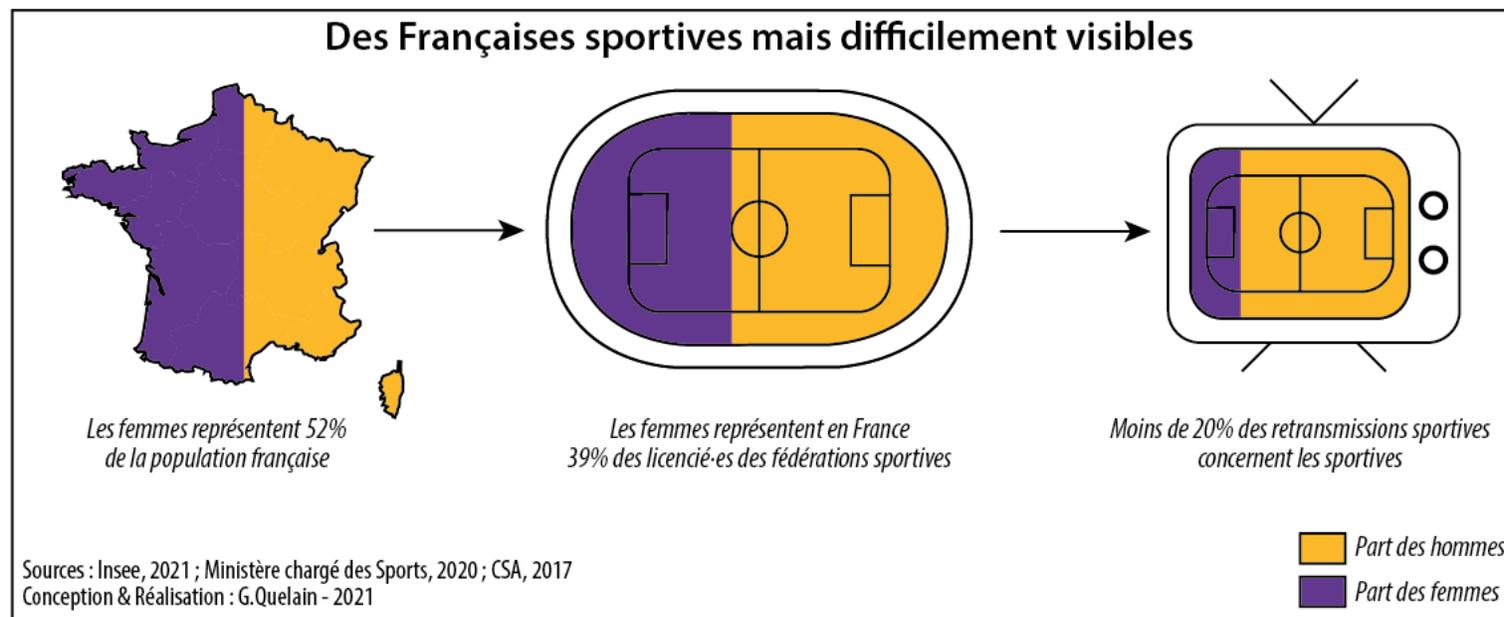


## Développer une politique du « genre »

**100%** des femmes ont connu au moins 1 situation de harcèlement sexiste ou sexuel dans les transports en commun (HCEfh, 2015)

- Homme / Femme
- Public / Privé
- Général / Personnel
- Visibilité / Invisibilité
- Présence / Absence
- Sécurité / Insécurité

→ Rapports de pouvoir



- **Charte européenne des femmes dans la cité (année 1990)**
- **Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (2006)**
- **Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (2014)**



### *Les points clés de la Charte européenne pour l'égalité*

- Égalité femmes-hommes = droit fondamental
- Prise en compte intersectionnelle des discriminations et obstacles à l'égalité
- Participation équilibrée à la prise de décision
- Élimination des stéréotypes sexués
- Intégration de la dimension « genre » dans politiques locales (activités, plan d'action, financement)

Parmi les signataires, on retrouve dans les Hauts-de-France :

- 7 Villes : *Dunkerque, Hellemmes, Lezennes, Lille, Lomme, Ronchin (59) & Le Portel (62)*
- 4 CA/CU : *Maubeuge Val de Sambre (2021), MEL, Dunkerque Grand Littoral*
- 3 Départements : *Nord, Pas-de-Calais, Somme*
- Régions *NPDC et Picardie*
- *Centre de gestion de la Fonction Publique du Nord*
- *Centre de gestion de la Fonction Publique du Pas-de-Calais*

➔ [Infos sur le site de l'AFCCRE](#)  
Conseil des communes & régions d'Europe



## *Genre et espace public : un renforcement du cadre législatif*

---

- Charte européenne des femmes dans la cité (année 1990)
- Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale (2006)
- **Loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (2014)**

### > [Article L2311-1-2](#)

Version en vigueur depuis le 06 août 2014

[Création LOI n°2014-873 du 4 août 2014 - art. 61](#)

Dans les communes de plus de 20 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et les modalités de son élaboration sont fixés par décret.

Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants.

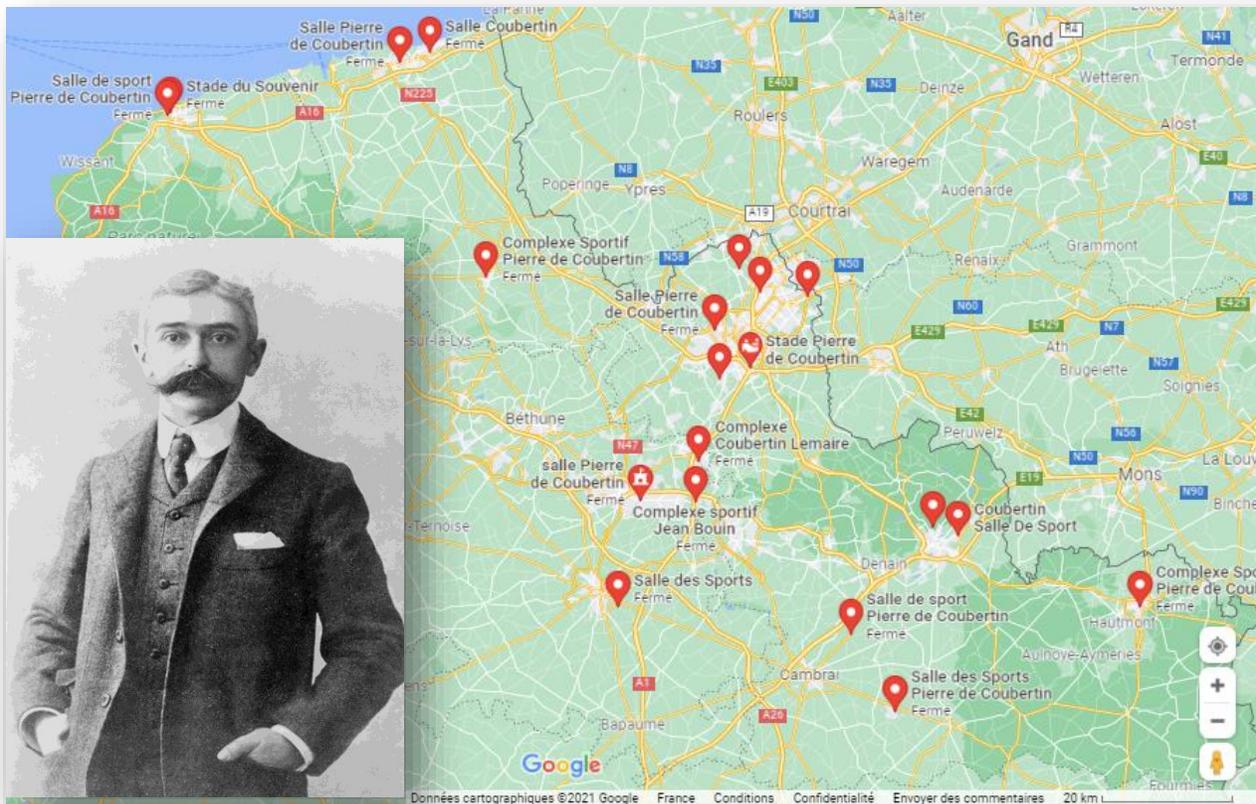
*Même législation pour les présidences de conseil départemental ou régional*

> [Article L3311-3](#) > [Article L4311-1-1](#)

**« Droit à la ville » : Mobilité libre et sécurisée dans l'espace public**



## Un héritage (in)conscient...



Pierre de Coubertin et « ses » gymnases



Alice Milliat



« Nous estimons que les Jeux olympiques doivent être réservés aux hommes. (...) Peut-on consentir aux femmes l'accès de toutes les épreuves olympiques ? Non (...) **Demain, il y aura peut-être des coureuses ou même des footballeuses ? De tels sports pratiqués par des femmes constitueraient-ils donc un spectacle recommandable devant les foules qu'assemble une Olympiade ? Nous ne pensons pas qu'on puisse le prétendre. (...)**

Quelles que soient les ambitions athlétiques féminines, elles ne peuvent se hausser à la prétention de l'emporter sur les hommes en course à pied, en escrime, en équitation... (...) L'autre combinaison consistant à doubler les concours d'hommes d'un concours de femmes dans les sports déclarés ouverts à celles-ci. Une petite Olympiade femelle à côté de la grande Olympiade mâle. (...) **Impratique, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte**, telle serait à notre avis cette demi-Olympiade féminine. »

Pierre de Coubertin, juil. 1912, *Revue olympique*, n° 79, p.109-111.



« **Les espaces clos de l'entraînement, comme les salles de danse, autorisent la mise en scène des corps des filles, inconcevable dans les espaces publics externes** »

Carine Guérandel, 2016, *Le sport fait mâle : la fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Fontaine : P.U. Grenoble, p.106.

#### 4. Les noms genrés sont très majoritairement masculins

Parmi les Installations possédant un nom genré, les NM l'emportent à **90,26% (17 235)**. Les NF représentent **8,80% (1 681)** auxquels s'ajoutent **0,93% de NF/M (178)**.

### Répartition par genre sur les 19 094 noms genrés

Féminins



1681

8,80 %

Masculins



17235

90,26 %

Mixtes



178

0,93 %

**Moins de 5%** des « unes » du quotidien *L'Équipe* entre 2018 et 2020 ont été dédiées à des femmes.

Société

### En Mayenne, un match féminin de foot interrompu à la mi-temps pour laisser la place aux garçons

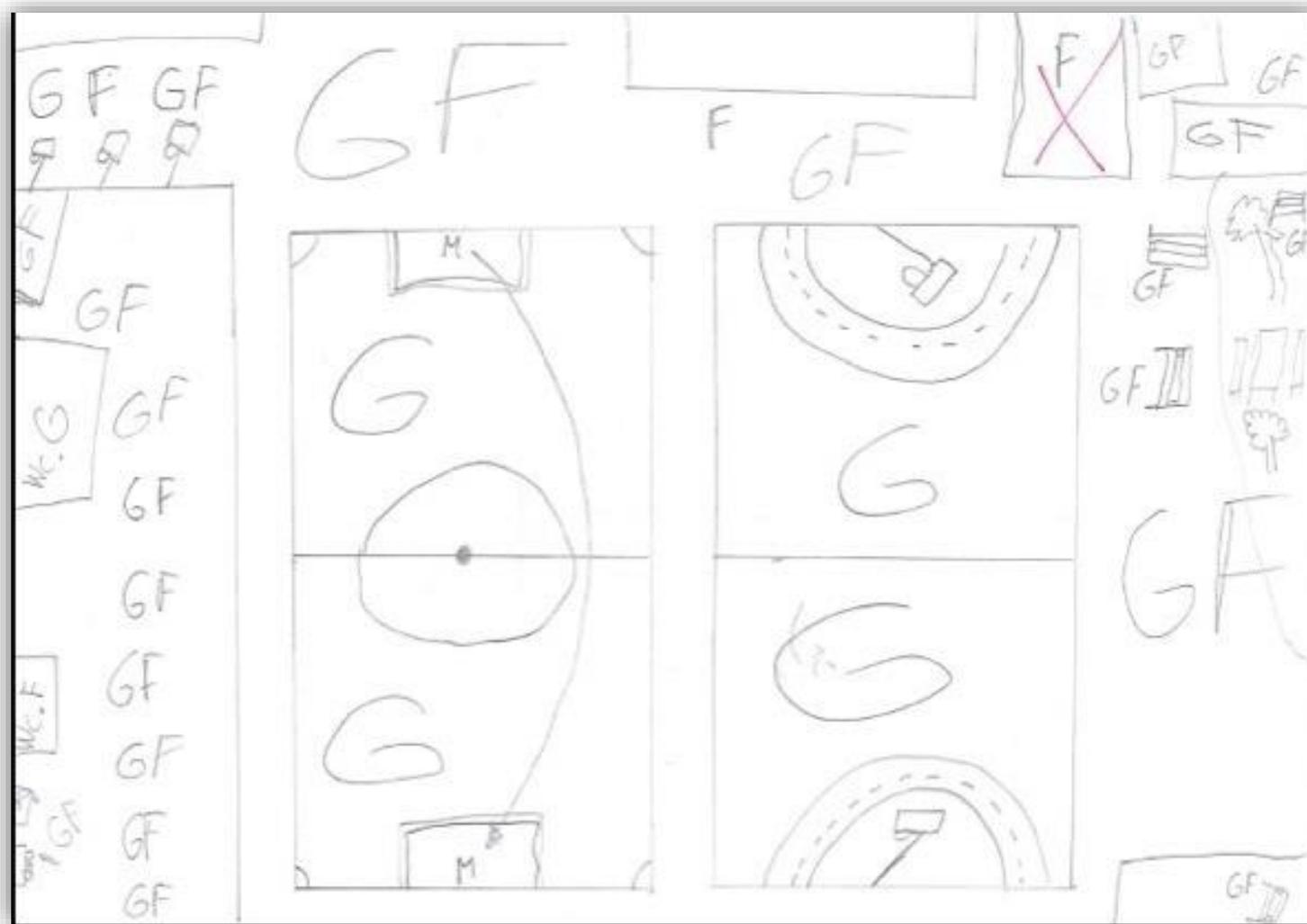
Mercredi 22 janvier 2020 à 17:50 - Par Germain Treille, France Bleu Mayenne, France Bleu Maine, France Bleu

Mayenne

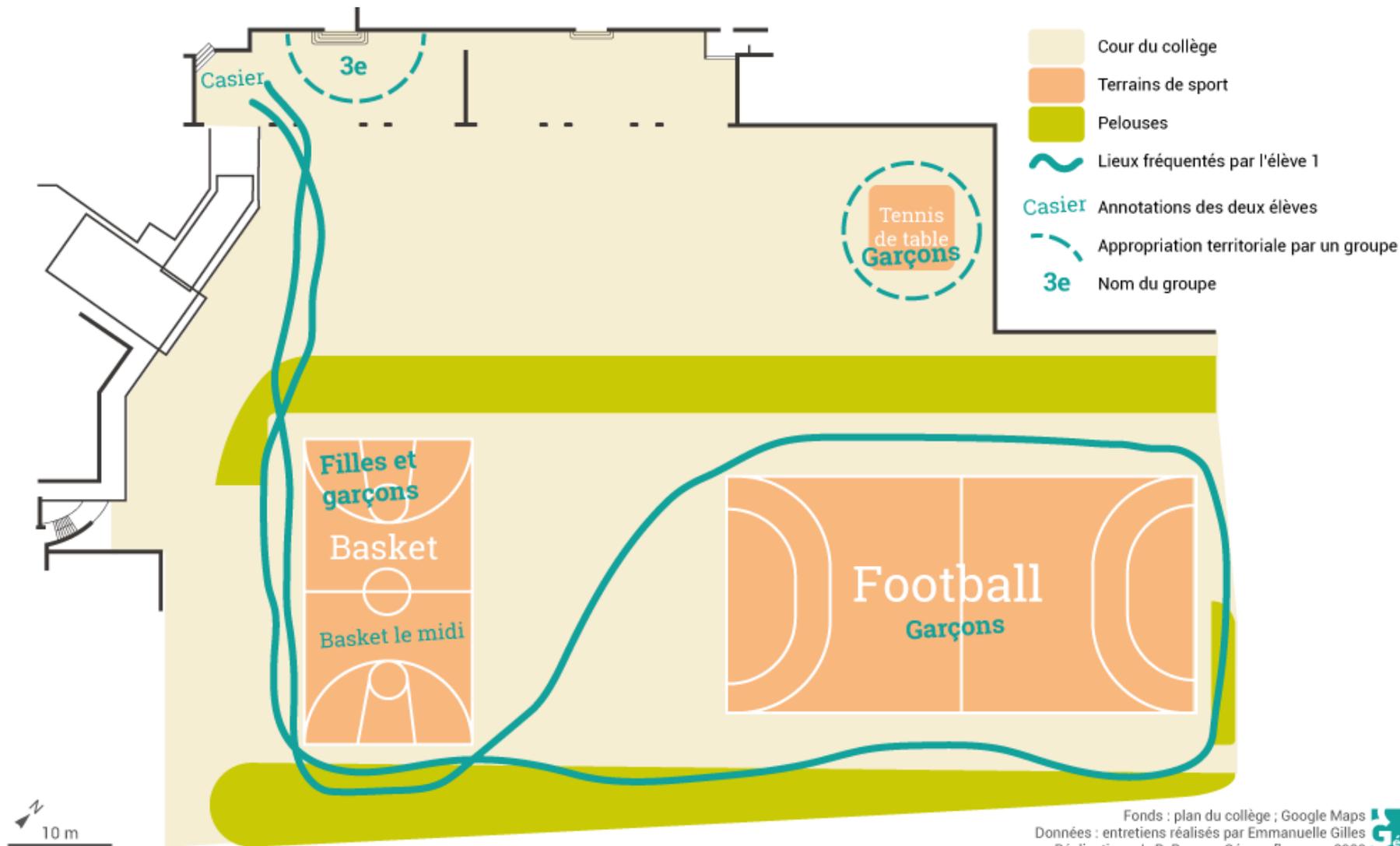


Dimanche 19 janvier, un délégué de la Fédération a décidé d'interrompre à la mi-temps un match féminin de football amateur entre Laval-Bourny et Spay en Sarthe pour qu'une autre partie d'un championnat national masculin puisse démarrer à l'heure. Reportage d'Orianne Gicqueau.

**Un modèle : garçons = centre / filles = périphérie**



**Un modèle : garçons = centre / filles = périphérie**



Fonds : plan du collège ; Google Maps  
Données : entretiens réalisés par Emmanuelle Gilles  
Réalisation : J.-B. Bouron, Géoconfluences, 2020

« Quel que soit le niveau de la classe et son profil d'options, l'observation des cours d'EPS témoigne de rapports sociaux de sexe structurés autour du principe de séparation, résumé par la formule « ensemble-séparé » empruntée à Goffman (2002). Les interactions entre filles et garçons sont en effet réduites par **une appropriation sexuée des espaces physique et sonore, du matériel et des pratiques.** » (p.19-20)

« Les filles en quête d'invisibilité lors de leurs déplacements dans le quartier se font également discrètes en cours d'EPS, une discipline réservée aux garçons. Elles recherchent alors des lieux éloignés du regard des garçons et du contrôle de l'enseignant leur permettant d'éviter l'engagement physique. À l'inverse, **les garçons s'approprient l'espace légitime de la pratique, le gymnase, de la même manière qu'ils occupent l'espace public du quartier.** » (p. 24)

Extrait de GUÉRANDEL Carine, BEYRIA Fabien, 2010 : « La mixité dans les cours d'EPS d'un collège en ZEP : entre distance et rapprochement des sexes », *Revue française de pédagogie*, 170, p.17-30.



### **Ségrégation spatiale (1955)**

01/12/1955, Montgomery / Rosa Parks

13/11/1956 : La ségrégation dans les bus est jugée inconstitutionnelle



### **Ségrégation spatiale (2021)**

Des vestiaires genrés

Matérialisation spatiale d'une catégorisation sociale



**Budget sensible au genre** = Analyse et action politique pour réduire les inégalités de genre  
→ Action des collectivités locales sur les budgets et finances locales en tenant compte du genre (attributions particulières, ciblage des actions, etc.)

**+** Équilibrage des budgets  
Réduction des inégalités

**-** Dimension stéréotypée  
Régulation ≠ Modification

**Ex** Financement des actions des clubs sportifs selon l'accès des femmes aux infrastructures  
Financement différencié selon le nombre de licenciées (ex. équitation / football)

- **Vienne** : Étude sur les aménités et répulsions selon les groupes sociaux → *Fair share city* (2008)
  - **Genève** : 70% des subventions aux associations sportives sont utilisées par des hommes (2017)
  - **Villiers-le-Bel** : Travail avec l'association *Genre & Ville*
  - **Bordeaux** : ex. Skateboard, créneaux « Girls only »
- Paris, Montreuil, Lyon, Bordeaux, Rennes, etc.

↘ [Guide pratique du Centre  
Hubertine Auclert, 2015](#)



## Expérimentations | Initiatives et bonnes pratiques

### → **Modification de l'aménagement**

*Nouveaux usage(r)s en modifiant les infrastructures (déplacement du « terrain de football » ; transformation d'un city-stade en piste de roller-derby)*

### → **Transformation de l'identité d'un lieu**

*Modification des couleurs, du nom lié au lieu sportif*

### → **Action sur l'environnement (autour) du lieu de pratique sportive**

*Éclairage renforcé, installation de toilettes publiques*





« Pitch'One, les espaces multisports pour tous »



Crédit photo : Jean-Marc POUXE



## Une réflexion en tout temps de l'aménagement

### 1. Observation : Analyser les usages réels et les freins actuels

→ Comprendre l'insécurité et l'absence d'usages pour (re)définir les enjeux de l'aménagement (ex. *marches exploratoires*)

Agir sur...

→ Le diagnostic (parties prenantes, indicateurs, etc.)

### 2. Construction : Identité, environnement, sécurisation

→ Penser l'aménagement dans son environnement / réfléchir à son accessibilité  
→ Définir ses usages (ciblés et possibles)

Agir sur...

→ Le type d'aménagement  
→ L'environnement  
→ L'identité & l'accessibilité  
...

### 3. Gestion : Faire vivre les lieux

→ Facilitation et accompagnement post-aménagement (ex. « *Girls Only* »)  
→ (Ré)adaptation au regard de l'occupation réelle (ex. *observatoire VSS*)

Agir sur...

→ Les usages du lieu  
→ L'analyse et la concertation



## Vers des politiques publiques intersectionnelles

---

*L'aménagement constitue un levier pour réduire les inégalités sociales de genre... et au-delà les inégalités sociales (genre, âge, orientation sexuelle, handicap, etc.)*





# Les politiques d'aménagement des espaces sportifs de proximité au prisme du « genre »



Par Grégoire Quelain - Géographe, cartographe indépendant